

Claire Wermeille
5, impasse des Trois-Suisses
2053 Cernier

Suisse

REPUBLICA DE CHILE	
PRESIDENCIA	
REGISTRO Y ARCHIVO	
NR.	92/29331
A:	14 DIC 92
P.A.A.	<input type="checkbox"/>
WM	<input type="checkbox"/>
Cernier, le 7 décembre 1992	
M.T.O.	<input type="checkbox"/>
Z.C.	<input type="checkbox"/>

ARCHIVO

Sr. Patricio Aylwin Azocar
Président de la République du Chili

Palais de la Moneda
Santiago

Chili

Monsieur le Président ,

L'année 1992 aura été marquée par les célébrations du " 500 e anniversaire de l'arrivée des Européens sur le continent américain " . Plutôt que de "fêter" cet événement , je préfère attirer votre attention sur le fait que pour les populations indigènes de ce continent , il a été le début de longues souffrances .

Etant particulièrement préoccupée par les violations des droits de l'homme auxquelles on assiste dans le monde entier , je me permets de vous faire part de mon inquiétude lorsque j'apprends , par Amnesty International , l'exécution extra-judiciaire de Nelson Vladimiro Curinir Lincoqueo: Membre de la communauté indigène des Mapuches , il a été arrêté le 5 octobre 1973 , il aurait été assassiné en 1973 encore , et après une enquête demandée par sa famille son corps a été retrouvé et inhumé le 5 janvier 1991.

On ne peut que se féliciter des investigations menées par les autorités sur les circonstances de sa mort , et j'espère que toute la lumière sera faite sur cet assassinat et que les responsables de cet acte odieux seront traduits en justice . Je souhaite surtout que des enquêtes seront menées sur les autres cas de violations des droits de l'homme au Chili , et ceci malgré la loi d'amnistie de 1978 qui protège injustement les auteurs de ces pratiques inhumaines .

L'exemple de Nelson Curinir nous montre , s'il en était encore besoin , que les souffrances , les discriminations et les atteintes à leurs droits fondamentaux des populations indigènes d'Amérique du Nord et d'Amérique du Sud , sont toujours aussi graves . Nous devrions pouvoir espérer que cela cesse!

Je vous remercie de l'attention que vous porterez à ma lettre et vous prie d'agréer , Monsieur le Président , mes respectueuses salutations.

Claire Wermeille